



# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE  
DU MERCREDI VINGT-TROIS JANVIER 2019**

**N° d'ordre : 2019-01**



# **PROCÈS VERBAL SOMMAIRE** **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## **SÉANCE DU 23/01/2019**

### **Présents :**

M. LACHAUD : **Président;**

M. ALLIER, M. BAZIN, M. DALMAS, M. DESCLOUX, M. GAILLARD, M. GRANAT, Mme PONCE-CASANOVA, M. PORTAL, M. PREVOTEAU, M. QUITTARD, M. RAYMOND, Mme ROCCO, M. SCHOEPFER, M. SOULAS, M. VALADIER : **Vice Présidents;**

M. ARTAL, M. BERTIER, M. BOLLEGUE, Mme ENJELVIN, M. GABACH, M. GADILLE, M. GARCIA, M. GIBERT, M. GIRE, M. GRANCHI, M. LUCCHINI, M. MARCOS, M. MARQUET, M. MARTIN, M. MAYOR, M. MAZAUDIER, Mme PERRAU, Mme POIGNET-SENGER, M. POUDEVIGNE, M. PRADIER, M. PROCIDA, M. THOULOZE, M. TIXADOR, M. TOUZELLIER, M. VINCENT, M. VOLEON : **Membres du Bureau;**

Mme AGUILA, Mme ANDREO, M. ANGELRAS ( à partir de la question 1), M. BASTID, Mme BERNIE-BOISSARD, Mme BLACHON-AGUILAR, Mme BOISSIERE, Mme BORDES, Mme BOURGADE, M. BURGOA, Mme CHELVI-SENDIN, Mme DE GIRARDI, Mme DE-VIDO, Mme DELBOS, Mme DOYEN, M. DUMAGEL (pour l'approbation du PVS du Conseil du 03 mars), Mme DUMAS (à partir de la question 1), Mme ENRIQUEZ, M. FABRE-PUJOL, Mme FAYET, M. FEYBESSE, M. FILIPPI (pour l'approbation du PVS du Conseil du 03 mars), Mme FOURQUET, Mme GARDET, Mme GARDEUR, M. GILLET, M. GOURDEL, M. JACOB, Mme JEHANNO, Mme MAKRAN, M. NICOLAS, Mme NOVELLI, M. PASTOR, M. PECHAIRAL, Mme PEREZ, M. PLANTIER, Mme PONGE, Mme RAINVILLE, M. ROLLAND, Mme ROULLE, Mme SARTRE, M. SEGUY, M. TAULELLE, Mme TOURNIER BARNIER, Mme TRONC, M. VALADE : **Conseillers Communautaires;**

### **Absents excusés :**

Mme BARBUSSE (donne pouvoir à Mme BOISSIERE), M. CLEMENT (donne pouvoir à Mme FAYET), Mme CREPIN (donne pouvoir à Mme DE GIRARDI), M. DELRAN (donne pouvoir à M. ROLLAND), M. DUMAGEL (donne pouvoir à M. GARCIA pour la question 1), M. FILIPPI (donne pouvoir à Mme GARDEUR pour la question 1), M. FOURNIER (donne pouvoir à M. GOURDEL), Mme PAUL (donne pouvoir à Mme NOVELLI), M. PROUST (donne pouvoir à M. PLANTIER), M. REDER (donne pouvoir à M. QUITTARD), Mme RICHARD (donne pouvoir à Mme ENJELVIN), Mme ROUVERAND (donne pouvoir à M. RAYMOND), M. SEQUELA (donne pouvoir à Mme TRONC), M. SOLANA (donne pouvoir à M. VOLEON), M. TIBERINO (donne pouvoir à M. BURGOA)

M. ANGELRAS (absent excusé pour l'approbation du PVS du Conseil du 03 mars), Mme DUMAS (absente excusée pour l'approbation du PVS du Conseil du 03 mars), M. FLANDIN (absent excusé), M. GELLY (absent excusé)

### **Assistaient à la séance :**

M. DEVEZE, Directeur de Cabinet  
Mme ROUVERET, Chef de Cabinet  
M. MARTIN, Conseiller du Président  
M. COTTERET, Directeur Général des Services de Nîmes Métropole  
M. FOUCHER, Directeur Général Finances, Contrôle de gestion  
M. DEGOUL, Directeur Général des Services Techniques  
M. DUCHENNE, Directeur Général Mobilité  
M. LHEUREUX, Secrétaire Général,  
Mme RATAJCZAK, Directeur Général Adjoint Modernisation, Développement Durable, Habitat et Politique de la Ville  
M. DARDALHON, Directeur des Finances  
M. MIRAUCOURT, Directeur de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers  
M. PREVOST, Directeur de la Communication  
Mme SIMAYES, Directrice Secrétariat Général  
M. VAUTIER, Directeur de l'Eau et l'Assainissement  
M. WATZKY, Directeur Affaires Juridiques, Commande Publique et Achats  
M. YVER, Directeur des Usages et des Infrastructures Numériques  
Mme TELLIER, Directrice Politiques contractuelles et recherche de financement, Chef du service Financier  
Mme BERTREUX, Chargée de Relations Publiques de Monsieur le Président  
Mme PERRERA-VOLLENWEIDER, Chef du Pôle Assemblées Communautaires  
Mme CHANTRIER, Service Assemblées – Pôle des Assemblées Communautaires  
Mme MARTIN Sabine, Directrice Adjointe Exploitation  
Assistance à maîtrise d'ouvrage : 2 représentants de la Société EGIS



## PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SÉANCE DU 23/01/2019

L'an deux mille dix-neuf le mercredi vingt-trois janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le lundi sept janvier, sous la présidence de Monsieur Yvan LACHAUD, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Madame CHELVI-SENDIN est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Président annonce les pouvoirs et les absents excusés.

Il informe l'Assemblée que le pouvoir de Monsieur GELLY Julien à Monsieur GILLET Yohann, reçu à 17h40, hors des délais fixés par le règlement intérieur du Conseil Communautaire ne pourra être pris en compte.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du **03 décembre 2018**. Le procès-verbal est approuvé à l'**unanimité**.

Abstention : Mesdames DE-VIDO Daniela, DOYEN Henriette, GARDET Laurence, Messieurs GILLET Yohann et JACOB Thierry.



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :**

**ORDRE DU JOUR**

N °	TITRE DE LA QUESTION
<i>Eau et Assainissement</i>	
001	<p><b>Attribution de la concession pour la gestion et l'exploitation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif de Nîmes Métropole, à compter du 1er janvier 2020</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Yvan LACHAUD</p> <p>Conformément aux dispositions de l'art L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, plus du tiers des membres présents, demande le vote de cette délibération à bulletins secrets.</p> <p>Monsieur Yvan LACHAUD, Président, informe l'Assemblée que les conditions prévues par l'article L2121-21 étant remplies, il va être procédé aux opérations de votes à bulletins secrets.</p> <p>Le Conseil Communautaire après avoir procédé aux opérations de vote,</p> <p>Nombre de votants : 101 Nombre de bulletins blancs : 2 Nombre de suffrages exprimés : 99 Majorité absolue : 50</p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>50 voix POUR</b> <b>49 voix CONTRE</b></p>

**LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 HEURES**

Le Président,  
Yvan LACHAUD